



HAL
open science

Qu'avons nous en commun?

Eric Dacheux

► **To cite this version:**

Eric Dacheux. Qu'avons nous en commun?. Vivre ensemble aujourd'hui: le lien social dans les démocraties pluriculturelles, L'harmattan, pp.P.7-23, 2010. sic_00531497

HAL Id: sic_00531497

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00531497

Submitted on 2 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction générale

Qu'avons-nous en commun ?

Eric Dacheux

Qu'avons-nous en commun ? Que partageons-nous dans nos sociétés comptant plusieurs millions d'individus qui se côtoient sans se connaître. Qu'est-ce qui fait lien dans une démocratie, c'est-à-dire, une société qui se gouverne elle-même, qui fait et défait ses lois sans s'appuyer sur la transcendance, la tradition ou l'omniscience d'un leader charismatique ? Qu'est-ce qui nous relie dans une société autonome - définition que Castoriadis¹ donne de la démocratie - où vivent des individus autonomes ? Cette question est centrale car si l'autonomie est une valeur fondamentale qui permet de trouver un équilibre entre « *deux pôles existentiels : l'affirmation de soi et l'appartenance vitale à des collectifs[...]* », l'autonomie est aussi une course sans fin : « *Toute entité humaine tend à être autonome : l'individu dans sa famille, la famille dans une communauté territoriale, la communauté territoriale dans l'Etat, L'Etat souverain dans une fédération d'Etats, et celle-ci dans l'humanité, l'humanité par rapport à la nature [...].* »²

Une question récurrente ...et des réponses récurrentes

Cette question sur la nature du lien social a fondé la sociologie à la fin du dix-neuvième siècle contre la philosophie certes, mais aussi, on l'oublie un peu trop souvent, contre la science économie marginaliste (Pareto, Jevons, Walras) qui naît à la même époque. En effet, face à la vision simpliste d'une société n'étant que la somme des comportements intéressés des individus, Durkheim, Tonnies ou Weber ont postulé l'existence d'une totalité sociale qui imposait des règles aux individus. Ils se sont posés, au fond, la même question : à l'heure où l'Etat nation succède aux empires trop vastes et aux principautés trop petites, tandis que le capitalisme industriel naissant vide les campagnes solidaires au profit de villes malfamées, sur quoi repose la société ? Qu'est-ce qui fait tenir le monde nouveau surgissant si lentement alors que le monde ancien s'effondre si rapidement ? Depuis lors, pour répondre à ce type de question qui intéresse non seulement la sociologie et l'économie, mais plus largement l'ensemble des sciences sociales, les observateurs n'ont longtemps disposé que de deux grandes réponses, deux grands

¹ Cornélius Castoriadis, L'institution imaginaire de la société, Paris, Seuil, 1975.

² Gilles Verbunt, La modernité interculturelle : la voie de l'autonomie, Paris, L'Harmattan, 2006, p.142 et 145.

paradigmes : l'individualisme et le holisme . « *L'individualisme (méthodologique), prétend faire dériver toutes les actions, les règles ou institutions des calculs conscients et rationnels, effectués par les individus, posés comme seuls réels, le holisme [...] pose au contraire que l'action des individus (ou groupes, classes, ordres, etc.) ne fait qu'exprimer ou actualiser une totalité a priori, qui lui préexiste, et qui a apparaît ainsi à son tour comme seule réelle.*³ ». C'est à travers ces deux paradigmes qu'ont été analysés, au début du vingtième siècle, des mouvements de fond comme le fordisme, l'invention de l'Etat social, le féminisme ou le développement des médias de masse. Et c'est encore à travers ces deux paradigmes que la question du lien social s'est posée dans la seconde moitié du vingtième siècle. Cependant, si au lendemain de la seconde Guerre Mondiale, des théories comme le fonctionnalisme et le structuralisme plus ou moins marxisant ont dominé l'Europe ; aux Etats-Unis, les théories individualistes du lien social, grâce aux efforts conjugués de Hayek en économie et d'Olson en sociologie ont connu un succès croissant qui a peu à peu gagné le vieux continent, si bien que des processus aussi profonds que les trente glorieuses, la perte d'influence des organisations intermédiaires (syndicats, partis politiques), le vieillissement de la population, la massification de l'enseignement supérieur, l'immigration, la construction européenne ou le recul de l'Etat providence ont connu des réponses stéréotypées « validant » le paradigme d'allégeance des auteurs. Cependant, dans le sillage des travaux de Norbert Elias⁴, des pistes épistémologiques ont été ouvertes pour dépasser cet antagonisme entre individualisme et holisme. Ces pistes, qu'il s'agisse de l'économie des conventions de Boltanski et Thévenot⁵, du paradigme du don promu par Alain Caillé⁶ ou de la lutte pour la reconnaissance décrite par Axel Honneth⁷, permettent, par des voies différentes, de dépasser les conflits d'évidence entre individu et société, raison et émotion, intérêt et altruisme. En introduisant des relations dialogiques entre ces entités, ces théories invitent à dépasser le clivage qui a structuré un siècle de recherche sur le lien social. Elles poussent également à rendre compte, le plus finement possible, des mouvements contradictoires qui traversent la société. Le problème est que ces théories, sans être naturellement opposées, ne sont pas non plus spontanément complémentaires. Elles s'articulent mal entre elles et ne permettent pas de synthèse satisfaisante. De plus, chacune réclame un appareillage théorique demandant un lourd investissement intellectuel si bien que, si l'on peut aujourd'hui dépasser aisément l'affrontement stérile entre holisme et individualisme, on risque très vite de tomber dans une juxtaposition de recherches qui n'ont plus rien à dire les unes aux autres.

³ Alain Caillé, *Don, association et solidarité* » in Mire, produire les solidarités, Paris, MIRE/fondation de France, 1997, p. 27-28.

⁴ « La société sans les individus et l'individu sans société sont des choses qui n'existent pas » Norbert Elias, *La société des individus*, Paris, Fayard, 199, p. 117.

⁵ Luc Boltanski, Laurent Thevenot, *De la justification*, Paris, Gallimard, 1991.

⁶ Alain Caillé (dé)penser l'économie, Paris, La découverte, 2005.

⁷ Alex Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Editions du Cerf, 2002.

L'analyste du lien social, en ce début de vingt et unième siècle, se voit donc confronté empiriquement à deux impasses : s'inscrire dans un affrontement paradigmatique (holisme individualisme) en perte de vitesse mais toujours vivace, s'enfermer dans une micro théorie ne permettant l'échange qu'avec un public restreint de spécialistes. Ce double écueil épistémologique se construit à l'heure où, comme le précédent, ce siècle débutant est marqué par de profonds bouleversements économiques et politiques : le capitalisme industriel est confronté à une crise financière et écologique qui annonce sa fin prochaine sans qu'émerge clairement un nouveau modèle économique (capitaliste ou non) ; les Etats-nations, entre décentralisation, mondialisation et construction régionale (UE, ALENA, ASEAN, etc.), se cherchent un avenir dans la défiance généralisée des citoyens qui désertent les urnes mais se mobilisent dans les organisations de la société civile (association, ONG, coordination, etc.). Face, d'un côté, à ces profonds bouleversements et face, de l'autre, à l'inadaptation de nos appareillages conceptuels, faut-il renoncer à analyser le lien social ? Faut-il se résoudre à ne plus étudier comment nous vivons ensemble à l'heure où les inégalités et la pauvreté croissent, y compris dans les pays de l'OCDE ? Faut-il abandonner tout espoir de comprendre comment nous constituons des sociétés démocratiques, à l'heure où Internet favorise des liens à distance tandis que la rencontre entre enfants et parents devient de plus en plus problématique (divorces, familles monoparentales, etc.) ? Faut-il abdiquer toute velléité, à l'heure des médias par satellites et des ghettos proliférant dans les mégapoles, de saisir comment des individus de cultures différentes nouent des relations entre eux ? Nous ne le croyons pas. Nous pensons, à l'instar d'autres chercheurs, qu'il faut adopter une démarche pragmatique : partir du terrain en conjuguant les éclairages différents sur un même objet. Démarche qui avait été suivie, par exemple, par l'équipe de Jacques Ion sur l'évolution du militantisme⁸. Cependant cet éclairage de terrains multiples sur une question unique (le lien social) ne signifie pas collection de travaux sans rapports entre eux. Le terrain ne parle que si l'on sait entendre, c'est-à-dire construire une problématique commune. Ou, pour le dire autrement, si l'on doit se défier des cadres théoriques si contraignants qu'ils réduisent le terrain à n'être qu'un cadre de validation du modèle ; il convient, à l'inverse, de rappeler que la complexité du social est si grande que l'on ne peut le rendre partiellement intelligible que si l'on sait précisément ce que l'on cherche. Pour autoriser un dialogue entre des réponses venues de terrains et de disciplines différentes, tout en se donnant les moyens de laisser émerger des résultats inédits, contradictoires, incertains, le groupe de recherches « Communication et solidarité » a mis en place deux processus distincts : la constitution d'un socle théorique commun et l'analyse collective de recherches individuelles. Ce sont ces deux processus que nous allons maintenant décrire successivement.

⁸ Jacques Ion (dir.), *L'engagement au pluriel*, St Etienne, PUSE, 2001.

Un socle théorique commun

Cet ouvrage collectif réunit des chercheurs de plusieurs disciplines (sciences de l'information et de la communication, psychologie sociale, civilisation, économie, etc.). Pour que cette pluridisciplinarité puisse déboucher sur des éclairages complémentaires, les auteurs ont choisi de s'appuyer sur une définition commune des concepts-clé qui figurent dans le glossaire. Parmi ces notions communes, il en est une, tout à fait centrale : celle du lien social. Au cours de l'année préparatoire à cet ouvrage, les auteurs ont lu différents livres traitant de la question et ont, finalement, retenu un texte de Serge Paugam : le lien social⁹. En effet, dans cet ouvrage de vulgarisation qui pousse l'auteur à aller à l'essentiel de sa pensée, Serge Paugam affirme « qu'il ne peut exister de société sans solidarité » (p. 5). Affirmation qui ne peut que rencontrer l'aval d'auteurs appartenant tous à d'un groupe de recherche s'intitulant « Communication et solidarité » ! Au-delà de cet accord normatif, c'est la qualité de la synthèse proposée par Serge Paugam qui a rencontré l'adhésion. Dans un cadre intégratif dépassant les clivages théoriques de la sociologie contemporaine, l'auteur identifie quatre types de lien : le lien de filiation (entre parents et enfants), le lien de participation élective (entre conjoints, amis, etc.), le lien de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle) et le lien de citoyenneté (entre membre d'une même communauté politique). Chacun de ces liens, qui s'entrecroisent pour tisser le lien social, possède une double dimension nécessaire à l'intégration de l'individu dans la société : la protection et la reconnaissance : « la protection renvoie à l'ensemble des supports que l'individu peut mobiliser, face aux aléas de la vie[...], la reconnaissance renvoie à l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres »¹⁰. Un tel cadre conceptuel est à la fois suffisamment souple, pour être repris par des disciplines différentes et suffisamment précis pour donner lieu à des recherches empiriques. Cependant, marquée par la finalité de l'auteur, spécialiste de la pauvreté et de l'exclusion, qui cherche à identifier comment la perte d'un lien (le travail, par exemple), peut entraîner la rupture des autres (la famille, les amis), ce cadre nous paraît incomplet. Il est centré sur les interactions quotidiennes et oublie une dimension essentielle du lien social : le symbolique. Terme que nous allons maintenant définir.

Dans cette recherche collective, l'ordre symbolique est celui de la circulation du croire. Définition qui s'éloigne de la définition classique. Dans l'acception la plus courante - celle que Lévi-Strauss puis Lacan ont donné à la suite des travaux de Marcel Mauss (Tarot, 2003) - le symbolique est ce qui donne sens à la société. Plus précisément, le symbolique est la société qui se comprend elle-même, qui prend conscience d'elle-même. Le symbolique est la réalité sociale telle que nous la percevons. Mais si le symbolique fonde un ordre propre, les symboles ne renvoient pas uniquement à un référent, mais s'articulent les uns aux autres dans un réseau complexe de significations. Le

⁹ Serge Paugam, *Le lien social*, Paris, PUF, 2008.

¹⁰ Idem, p.63.

symbolique est donc un réseau de significations que l'individu va intérioriser au cours de la socialisation, une structure sociale inconsciente qui va déterminer sa manière de comprendre le monde. Une telle définition a l'avantage de souligner la persistance du symbolique dans nos sociétés. Cependant, comme le relève justement Castoriadis (1975), cette approche classique a tendance à figer le social, à soumettre l'individu à des structures symboliques qui lui échappent et le déterminent entièrement. Notre vision du symbolique est plus dynamique. Loin d'imposer le primat absolu d'une instance symbolique sur l'autre (la raison sur le sacré, par exemple), nous les pensons en déséquilibre ; loin de les considérer comme étanches les unes aux autres, nous voulons mettre en lumière leurs influences faites de conflits permanents et d'emprunts réciproques entre constructions symboliques appartenant à deux pôles opposés : le pôle autonome du symbolique constitué de constructions immanentes (science, idéologie, utopie, etc.) et le pôle hétéronome composé de constructions qui font référence à la transcendance (religion, cosmogonie, mythologie, etc.). Entre ces deux pôles, il y a, bien sûr, des oppositions fortes (entre science et religion, par exemple), mais aussi une grande porosité (des sciences se constituent autour de l'objet religion, la religion trouve dans la science de quoi mieux se comprendre, voire de quoi se justifier¹¹).

Des recherches individuelles mais un travail collectif

Tous les chercheurs ayant participé à cet ouvrage (contributeurs, rédacteurs, comité de lecture, etc.) sont membres du groupe de recherche « Communication et solidarité ». Ce groupe de recherches de l'université Blaise Pascal est reconnu par l'Institut des sciences de la communication du CNRS (ISCC). Il est pluridisciplinaire (civilisation, sciences de la gestion, sciences de l'information et de la communication, économie, etc.) et a pour objet de comprendre l'évolution de lien social dans les, pluriculturelles de ce siècle. Il s'agit d'observer le lien social dans ces deux dimensions (interactionniste et symbolique) à partir de terrains empiriques différents : les TIC, la négociation collective, l'économie solidaire, etc. Cette observation, dont ce livre est le fruit, s'est développée en 4 phases :

1-La construction d'un cadre théorique commun. Pendant 12 mois, au rythme d'une réunion par semaine, les membres du groupe ont discuté de leurs travaux individuels en cours, échangés avec les autres collègues la manière dont ils pouvaient infléchir ces travaux pour les intégrer dans un cadre collectif, proposé des lectures d'ouvrages traitant du lien social et de la pluriculturalité, etc. Ce travail s'est soldé par la définition du cadre théorique exposé dans le paragraphe précédent.

2-La définition collective du plan. Une fois posé ce cadre, le groupe « communication et solidarité a, au cours de séances de travail spécifiques, déterminé une problématique générale - que recouvre exactement le terme « crise du lien social », un délitement ou une mutation ? - et, à partir de là, tenté

¹¹ Comme le célèbre « Dieu ne joue pas aux dés » d'Einstein.

collectivement de dresser un plan cohérent (initialement en 8 chapitres) offrant pour chaque thématique abordée deux regards, deux terrains d'analyse différents.

3-Une phase d'enquête et d'écriture individuelle. Chacun est ensuite parti sur le terrain et a rédigé une première version. Celle-ci a été soumise au coordinateur de cet ouvrage pour un premier avis portant aussi bien sur la forme que sur le fond. La deuxième version de chaque texte a ensuite été transmise à l'autre contributeur du chapitre pour un premier échange de point de vue. Chacun retravaillant ensuite son texte.

4-Une rédaction collaborative du manuscrit. A partir de la troisième version de chaque texte, les deux auteurs de chaque thématique ont rédigé la présentation et la conclusion de leur chapitre. Sur la base de ces chapitres, deux membres du groupe n'ayant pas participé aux enquêtes de terrain se sont répartis le travail de synthèse pour rédiger l'introduction et la conclusion de chaque partie ainsi que l'introduction et la conclusion générale. Ces quatre textes ont été discutés par tous les membres du groupe puis modifiés en tenant compte de ces discussions. Ensuite, une première version du manuscrit a été confiée à deux autres membres du groupe – extérieur jusqu'ici à cette recherche - qui ont fait une lecture critique du texte. Lecture qui a conduit à d'ultimes modifications.

Une problématique commune : la crise du lien social dans les démocraties pluriculturelles

Toutes les sociétés ne sont pas des démocraties loin s'en faut, mais nos sociétés démocratiques sont des sociétés. Qu'est-ce à dire ? Tout simplement qu'une interrogation sur la démocratie ne peut pas se passer d'un questionnement sur ce qui constitue le social. Or, Contrairement à de nombreux penseurs ayant cherché à identifier le fondement ultime du social (le politique pour Aristote et Hobbes, l'économique pour Marx ou Hayek, le symbolique pour Mauss ou Lévi-Strauss) nous pensons, à la suite de Fernand Braudel (1979), que la société est « l'ensemble des ensembles », un jeu d'alliances et d'oppositions entre des systèmes (politiques, économiques, culturels, etc.) ayant leur logique propre. Dans cette perspective théorique, la démocratie est simultanément un régime politique particulier (marqué par l'instauration d'un **espace public***) et une société singulière. Régime politique particulier, la démocratie est ce mode d'exercice du pouvoir où la norme ne peut être légitime que si elle a été soumise à un débat public accessible à l'ensemble des citoyens (Habermas, 1997). Le pouvoir lui-même présentant cette particularité de n'être qu'un « lieu vide » séparé de la société civile et non, comme dans l'ancien régime, l'organe décisionnaire unissant le corps social (Lefort, 1986). Société singulière, la démocratie est un dessein qui se fonde sur elle-même (Castoriadis, 1975), une tension indépassable entre liberté individuelle et égalités entre les sujets. Ce cadre théorique d'inspiration braudélienne permet de définir l'économique comme étant non pas l'unique matrice du social¹², mais

¹² Thèse autrefois soutenue par Marx mais qui, paradoxalement, se retrouve aujourd'hui affirmée par les néo libéraux, Gary Becker en tête.

l'un des ordres constitutifs de nos démocraties. L'exclusion économique n'est pas, fatalement, destruction de tout lien social. Ce dernier peut se régénérer à d'autres sources : la famille, le politique, le symbolique, etc. D'où notre accord théorique avec S. Paugam lorsqu'il fait du lien de citoyenneté, au même titre que la famille, les interactions amicales ou le travail, l'une des quatre composantes du lien social, et notre ambition de compléter cette approche par une dimension essentielle soulignée par Braudel : la culture que nous préférons, pour les raisons explicités plus haut, nommé le symbolique.

La question centrale traitée dans cet ouvrage collectif porte sur la nature de ce que l'on appelle communément la « crise du lien social » dans les démocraties contemporaines. Quand crise économique, développement des outils de communication à distance et revendication du droit à la diversité culturelle se conjuguent dans des sociétés marquées par un horizon d'égalité entre les individus qui interdit de disqualifier à priori les revendications à l'autonomie de l'autre, que devient le lien social ? Est-il en train de se déliter, menaçant, à terme, le vivre ensemble ou assiste-t-on à une transformation de la nature des liens unissant les individus qui, désormais, vivent sur un même territoire sans partager la même culture, sous le regard du monde ? Du côté de la première hypothèse on trouve justement quatre éléments :

-La remise en cause du modèle familial. La multiplication des divorces (près de deux couples sur trois en région parisienne), le développement des familles monoparentales, l'isolement des personnes âgées, etc.

-Des affinités électives moins fortes. Des phénomènes comme la montée de l'individualisme, le sentiment d'insécurité, les possibilités de rencontres à distance via les nouvelles technologies conduiraient à vivre dans une société où les gens n'osent plus rencontrer leurs voisins au développement de ce que Dominique Wolton nomme des « solitudes interactives »¹³.

-L'affaiblissement du lien politique. D'élection en élection, la participation électorale s'affaiblit. Les partis politiques ont une base militante très faible. Les citoyens rejettent des élites politiques ne parvenant pas à juguler la crise économique, les perdants de la mondialisation économique compensent l'insécurité économique par une demande de sécurité identitaire sur laquelle surfent les mouvements d'extrême droite. Cette montée des mouvements d'extrême droite assimilant immigration et insécurité freine l'intégration et nourrit un communautarisme qui met à mal le sentiment d'appartenance à une même communauté politique.

-La montée de l'exclusion. Le rapport de l'OCDE¹⁴ publié en octobre 2008 et intitulé « Croissance et inégalité » indique que, pour la période 1985-2005, la création globale de richesse s'est traduite par un accroissement des inégalités et une augmentation de la pauvreté (78 millions de citoyens de l'UE (16%) vivent sous le seuil de pauvreté). Le travail joue de moins en moins son rôle intégrateur : aujourd'hui

¹³ Dominique Wolton D., *Internet et après ?* Paris, Flammarion, 2003.

¹⁴ Organisation de coopération et de développement économique

l'Union européenne compte plus de 10 millions de travailleurs précaires, trente millions de travailleurs pauvres et quinze millions de chômeurs.

Mais l'on peut avoir aussi, sur ces quatre mêmes points, une lecture plus optimiste de la crise en cours :

-Une complexification des liens familiaux. Si la famille mono nucléaire éclate, les liens familiaux ne se décomposent pas forcément pour autant. Ils se recomposent : le PACS offre une alternative au mariage de plus en plus utilisée, les couples se défont mais ils se refont permettant aux enfants d'avoir plusieurs modèles parentaux (celui des géniteurs et celui de ceux qui partagent la vie de ces derniers), les personnes âgées sont en meilleure forme physique et plus mobiles qu'autrefois, gardant souvent leurs petits enfants, etc.

-Des affinités électives plus complexes. Il ne faut sans doute pas confondre processus d'individuation (recherche de l'épanouissement personnel) propre à la modernité et individualisme (recherche égoïste de sa seule satisfaction). Les nouvelles technologies de la communication, par exemple, n'empêchent nullement les personnes de se rencontrer. Au contraire, elles élargissent le registre des possibles. L'individu connecté gagne en variété : du lien faible occasionnel avec un joueur à l'autre bout de la planète dont il ne connaîtra jamais rien d'autre que le pseudo, au lien fort et durable noué avec l'ami fidèle en passant par des liens plus distendus comme ceux entretenus avec les copains avec qui l'on tchate en direct avant de se retrouver en boîte où les contacts que l'on noue avec les correspondants de son blog intime, l'individu voit augmenter ses possibilités d'entrer en lien avec l'autre.

-Une forte demande de participation politique. Le rejet des élites politiques et du jeu électoral ne signifie pas forcément retrait de la sphère publique. L'engagement dans le monde associatif n'a jamais été aussi fort qu'aujourd'hui. L'accroissement du niveau d'instruction se traduit par une demande de participation directe à la vie de la cité qui peut prendre des formes aussi diverses que l'action protestataire contre une décision des élus, la participation à des conseils de quartier, la gestion d'association ayant une délégation de service public, etc. L'importance croissante des ONG dans le débat public, le développement des sites militants sur la toile et le succès d'une association comme ATTAC témoignent de la persistance du lien politique qui attache les citoyens à leur communauté politique.

-Une recherche de nouveaux liens économiques. On peut relativiser l'importance du travail dans le maintien du lien social. Dans la vie contemporaine, le temps individuel alloué au travail est en diminution constante : l'allongement de la durée des études, la réduction mensuelle du temps de travail et la croissance de l'espérance de vie à la retraite se conjuguent pour diminuer le caractère central du travail dans le lien social. De même, les nouvelles modalités du travail comme l'intérim, le travail à distance ou la mise en concurrence des salariés pour augmenter la productivité, contribuent également à diminuer le poids relatif du travail dans nos sociétés. Reste que ce poids demeure important puisqu'il

conditionne une grande partie du revenu, donc la possibilité de rester inclus dans nos sociétés de consommation. D'où la recherche de nouveaux liens économiques. Des mouvements comme l'économie solidaire, la décroissance, la finance éthique, la consommation responsable, cherchent concrètement, à travers la mise en place de nouvelles organisations économiques, à nouer des liens entre les acteurs qui ne soient pas uniquement des liens monétaires d'exploitation, mais des liens sociaux de coopération.

Architecture de l'ouvrage

Alors, destruction irrémédiable ou reconstruction inachevée du lien social ? Il est impossible de trancher cette question macro sociale sans multiplier les enquêtes de terrain. C'est le sens de cette recherche collective qui s'articule en deux parties distinctes. La première partie, intitulée « Les pratiques sociales dans les sociétés pluriculturelles », sera consacrée à la sociabilité. Dans la vie quotidienne, comment les individus conjuguent-ils citoyenneté politique et subordination économique ? Cette interrogation, qui traverse toute la première partie, sera illustrée par l'analyse de trois domaines : celui d'Internet (chapitre 1), celui de l'entreprise (chapitre 2), celui des dispositifs de lutte contre l'exclusion (chapitre 3). Bien entendu, les deux textes de chacun de ces chapitres n'entendent pas épuiser la totalité des questions abordées. De même, ces trois domaines ne permettent à pas eux seuls d'apporter une réponse tranchée et définitive. Mais les six études de la première partie ont l'ambition d'apporter un élément, empirique, de réponse. De même, la seconde partie entend, elle aussi, apporter un élément de réponse à la difficile question de la re-définition des identités collectives dans des sociétés démocratiques, c'est-à-dire ouvertes au monde et à la critique. Comment se construit le lien symbolique qui unit une personne à sa culture dans des démocraties pluriculturelles de plus en plus interdépendantes ? Face à cette question, cinq réponses théoriques, au moins se font jour. La première consiste à unifier toutes les différences culturelles, à créer un espace de communication commun fondant toutes les identités en une seule. C'est que l'on peut appeler l'uni culturalisme et que l'on nomme en France le modèle républicain. La seconde, à l'opposé, consiste à préserver toutes les identités culturelles à l'aide de droits spécifiques ; c'est ce que l'on appelle, au Canada et ailleurs, le multiculturalisme. L'idée centrale étant que c'est en garantissant l'identité culturelle des individus qu'ils peuvent s'ouvrir, sans crainte, au débat public concernant l'intérêt général de la communauté politique nationale. Ces deux positions sont largement dominantes et bien connues. Mais beaucoup d'autres émergent aujourd'hui. Trois nous paraissent particulièrement intéressantes. Il s'agit, premièrement, de la notion de « Cohabitation culturelle »¹⁵. Développée pour la première fois par Dominique Wolton à

¹⁵ Nowicki J. La cohabitation culturelle, CNRS éditions, 2010

l'occasion de la sortie d'un numéro de la revue *Hermès* consacré à l'Europe¹⁶, cette notion est, au fond, un compromis entre républicanisme et multiculturalisme. Ni fondre tous les cultures en une seule ni préserver à tout prix chaque culture par des droits spécifiques, mais garantir à tous (y compris aux immigrés) les mêmes droits afin d'organiser un dialogue dans l'espace public entre les différentes sensibilités culturelles et laisser le temps faire son office pour qu'émerge une identité commune (et non unique), une identité interculturelle préservant l'unité dans la diversité. La deuxième idée, elle aussi recherchant un compromis entre uni et multi culturalisme, est l'œuvre du philosophe Jürgen Habermas. Ardant défenseur de l'Europe, Habermas a forgé le concept de « patriotisme constitutionnel ». Il s'agit de tenir compte du fait que les individus sont ancrés dans des cultures particulières, que l'on ne doit pas chercher à détruire sous peine de détruire l'individu lui-même, mais sont aussi dotés d'une raison, d'une capacité d'engagement politique pour soutenir un cadre démocratique qui peut être bien plus large que celui de leur communauté culturelle. Autrement dit on peut, on doit dit même le philosophe, séparer communauté culturelle et communauté politique qui, à l'échelle de l'histoire, n'ont été confondues dans l'Etat-nation que pour une période très courte. La troisième conception théorique de la gestion de la diversité culturelle dans un cadre démocratique est celle du cosmopolitisme. Il s'agit de réactualiser cette vieille idée kantienne à l'heure d'une mobilité géographique sans précédent des individus. Plutôt que de s'accrocher aux identités collectives existantes, plutôt que de laisser le temps en construire de nouvelles, il convient d'accélérer les choses, de se dépouiller de tous les repères anciens. Ne plus ancrer l'identité dans un territoire ou une religion, ce qui crée inévitablement des conflits en instaurant un « in group » et un « out group », mais l'inscrire dans la mobilité des individus. Du coup l'identité culturelle n'est plus une identité collective qui s'impose à l'individu, mais une construction personnelle que l'individu se forge dans la rencontre des autres et la découverte du monde (Robins, 2003). L'étude empirique donne-t-elle raison à l'une de ces cinq manières de penser le lien symbolique unissant des individus de cultures différentes à une même communauté politique ? Pour le savoir, nous avons réunis ici huit recherches regroupées dans quatre chapitres, consacrés respectivement : aux rôles des médias dans la construction des espaces publics infra et supra nationaux (chapitre 4), à la manière dont les médias reflètent, constituent et font circuler les particularités culturelles (chapitre 5), à la façon dont le langage peut freiner ou au contraire engendrer le dialogue entre culture (chapitre 6), à la place, enfin, que jouent les représentations culturelles dans la perception de l'autre (chapitre 7).

Au terme de ce parcours, le lecteur disposera de deux photographies complémentaires articulant la dimension concrète (celle des interactions quotidiennes) et la dimension symbolique (celle de la circulation du sens) du lien social. Il aura ainsi une image très partielle mais aussi très détaillée de ce qui se cache sous le mot valise de « crise du lien social ». C'est, en tout cas, l'ambition de cet ouvrage.

¹⁶ La cohabitation culturelle en Europe, *Hermès*, N°23-24, 1999.